

1er Congrès international des régulateurs infirmiers : l'Ordre infirmier pose les jalons d'une plus grande coopération entre régulateurs au service de l'évolution de la profession et des systèmes de santé

Samedi 18 novembre s'est tenu à Paris, à l'initiative de l'Ordre national des infirmiers en partenariat avec la chaire Santé de Sciences Po, le 1er congrès international des régulateurs infirmiers. En présence d'Agnès Firmin le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention et d'une vingtaine de délégations étrangères, les échanges ont porté sur les enjeux de mobilité professionnelle internationale et l'évolution de la profession infirmière.

Partage d'expériences, soutenabilité et enjeux de compétences au cœur des échanges

Dans un contexte de vieillissement de la population dans la majorité des continents et de pénurie de personnel médical, construire une offre de soins adaptée aux besoins des populations est un enjeu majeur.

Lors de son intervention Agnès Firmin le Bodo a souligné « *l'importance de projeter le métier infirmier dans une nouvelle ère pour maintenir nos forces vives et inciter les plus jeunes à rejoindre la profession* » ; elle a également rappelé l'objectif de redéfinir les missions infirmières pour faciliter un plus grand partage d'activités avec les autres professions de santé. Deux éléments clés qui ont un impact sur la mobilité des infirmiers.

Comment s'assurer que les mobilités des professionnels répondent aux enjeux éthiques tout en prenant en compte des pays en forts besoins et des pays dépourvus de personnels soignants ? Comment s'assurer des compétences des soignants à leur arrivée dans un nouveau pays ? Et comment les faire évoluer ? Quel est le rôle de la profession infirmière dans les systèmes de santé ? Et quel est le rôle des régulateurs dans ce contexte ? Voici les principales questions au cœur des échanges de ce 1er Congrès international des régulateurs infirmiers.

Des fondations pour bâtir une coopération internationale plus étroite et des propositions pour mieux réguler les mobilités

S'appuyant sur une analyse statistique des mobilités internationales réalisée par des étudiants de la Chaire santé de Sciences Po et sur des retours d'expérience des pays présents, ces échanges ont permis d'établir les premiers jalons d'une coopération qui doit être renforcée entre les régulateurs. Un nouveau Congrès se tiendra en 2024 dans l'un des pays participants.



Communiqué de presse



Paris, le 20 novembre 2023

Pour Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre national des infirmiers : « Ce 1er Congrès des régulateurs infirmiers a mis en exergue la nécessité d'établir des liens pérennes entre les régulateurs afin de répondre à un enjeu crucial : l'accès aux soins des patients quel que soit le pays où ils vivent. Dans ce contexte, il apparaît que les mobilités professionnelles doivent être mieux régulées. Pour cela les régulateurs doivent renforcer leur collaboration et émettre un certain nombre de propositions à l'attention des autorités étatiques en charge de la santé pour des mobilités plus éthiques et une meilleure reconnaissance et évolution des compétences des infirmiers partout dans le monde. »

CONTACT PRESSE

Mary PLANCQ – mplancq.oni@ordre-infirmiers.fr

